



Décision CODEP-CLG-2025-079446 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 22 décembre 2025 portant nomination et cessation de fonction à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée relative à l'organisation et au fonctionnement des services de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision CODEP-CLG-2025-000074 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée portant nomination à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2026, Monsieur Pierre JUAN est nommé chef de la division de Marseille par intérim, en remplacement de Monsieur Mathieu RASSON, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

À compter du 1^{er} janvier 2026, Monsieur Philippe DUBIAU cesse d'assurer les fonctions de directeur délégué à l'urgence.

Article 3

La présente décision sera notifiée à l'intéressé et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 22 décembre 2025.

Signé par :

Pour le président de l'ASNR et par délégation,
Le directeur général de l'ASNR,

Olivier GUPTA